



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2026 04

25 janvier 2026

CHERCHER L'ERREUR

Selon l'OMS, les déterminants de la santé sont les facteurs personnels, économiques et environnementaux qui influent sur l'état de santé des individus et des populations.

En 2015, à partir des travaux scientifiques notamment de Barton, l'OMS a classé ces déterminants de la manière suivante :

1° Ce sont les facteurs socio-économiques tels que :

l'accès à l'emploi et à des revenus décents

l'accès à une alimentation saine,
l'accès à la culture et aux loisirs
qui sont les plus influents à raison de 45% de l'ensemble.

2° Ils sont suivis par les facteurs environnementaux à raison de 25%. A savoir :

état des milieux de vie

expositions aux nuisances

expositions aux polluants

Expositions aux températures extrêmes

qualité de vie (habitat, équipements

collectifs, conditions de travail, etc)

3° Puis viennent à hauteur de 15% l'accès et la qualité des soins

Etablissements et professionnels de santé

Structures de prévention

Institutions publiques de santé

4° Les comportements individuels influent quant à eux à hauteur de 10%. Il

s'agit

des habitudes de vie comme entre

autres :

choix des mobilités

alimentation

addictions

pratique sportive

5° Enfin le patrimoine génétique influe à raison de 5%.

Il s'agit des facteurs biologiques liés au sexe, à l'âge et à l'hérédité.

En résumé, ce sont donc 85% des déterminants de santé qui échappent à la génétique ou aux comportements individuels. Il s'agit bien avant tout d'une affaire collective.

Alors pourquoi, tous les programmes officiels de prévention sont basés sur les comportements individuels ou sur les évitements individuels des agents pathogènes tels que les pesticides et autres perturbateurs endocriniens ?

Nous allons approfondir cet examen dans une prochaine lettre.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association